

Historique de la Salle des Fêtes de Bouzy

(d'après les délibérations du conseil municipal de Bouzy, cotées Edepot17686,
aux Archives Départementales de Châlons
et d'après les archives communales de Bouzy, cotées 3W, 6W et 7W)



Suite à un avant-projet établi par Monsieur Henry Giraud, architecte à Epernay, le conseil municipal de Bouzy, le 9 juin 1927, vote l'achat de dommages de guerre pour l'édification d'une salle des fêtes.

Le 13 septembre de la même année, les plans et devis rectifiés sont adoptés.

Le 10 mai 1928, Monsieur Charles Moncuit, propriétaire du terrain contigu à la salle de fêtes consent à ce que des fenêtres qui donneront vue sur sa propriété, soient établies dans le mur de la salle qui la limite.

Le conseil municipal assure Monsieur Moncuit de sa gratitude et déclare que, dans l'avenir, ces fenêtres établies sans qu'il y ait été tenu compte de la distance légale, ne pourront constituer pour la commune, aucun droit à revendiquer comme sa propriété, une partie quelconque du terrain, si minime soit-elle, au-delà du mur de la salle des fêtes.

En septembre 1928, des travaux supplémentaires sont effectués : un faux solivage au-dessus de la scène, 2 escaliers pour accéder aux tribunes et la pose d'une balustrade en fer.

Le 2 décembre 1928, la salle des fêtes est inaugurée.

L'année suivante, des devis sont établis pour la pose d'une cuvette, d'un évier, d'un siège à la turque, d'une garde-robe et pour l'achat de mobilier.

En juin 1930, la location de la salle des fêtes devient gratuite pour les sociétés locales et est de 50 francs pour les personnes de la commune.

Le 26 décembre 1932, le conseil décide pour l'avenir de mettre la grande salle des fêtes gracieusement à la disposition des jeunes gens et jeunes filles à l'occasion des bals de Sainte Catherine et de Saint Nicolas, ou autres bals de sociétés, mais ils auront à payer les frais d'éclairage et de balayage.

Profitant de l'occasion qui lui est offerte, un élu tient à signaler au conseil la mauvaise tenue de certains enfants lors des soirées cinématographiques scolaires, qui ont lieu dans cette salle. En dehors du bruit qu'ils provoquent, ils mettent à mal le matériel (chaises et fauteuils), et il demande qu'on mette un frein à cette regrettable façon de faire. Monsieur le Maire déclare qu'il verra lui-même les directeur et directrice d'écoles pour qu'ils adressent une semonce aux élèves coupables de façon que pareils faits ne se renouvellent pas dans l'avenir.

En 1934, des calorifères sont installés et en 1935, la toiture est réparée.

En 1973, des sanitaires et un chauffage central sont installés.

En 1983 et 1984, sont effectués l'amélioration de la cuisine, le remplacement des baies extérieures et des travaux de couverture.

Il y a également des travaux de réhabilitation en 1993 et 1994, qui donneront lieu à une inauguration de 7 mai 1994.

En 2015, ce sont des travaux de ventilation qui apportent un plus à cette salle.